

Pouvoir leur appartenait en propre et ils en étaient venus à deux doigts de mettre le Parlement en tutelle. Or, il aurait pu se faire que six ans d'opposition eussent eu sur ces Libéraux un effet de purgatoire; hélas! les événements des derniers mois ont prouvé que non.

Il y aurait beaucoup d'autres points à relever dans ces citations, monsieur le président, mais on pourra le faire plus tard. Mais c'est une déclaration étonnante. Nous avons l'avantage de compter un pontife parmi nous.

M. Trudeau: Monsieur le président, le très honorable chef de l'opposition me permettrait-il de poser une question?

Le très hon. M. Diefenbaker: Volontiers.

• (4.40 p.m.)

M. Trudeau: Sauf erreur, en octobre dernier, le très honorable chef de l'opposition, répondant aux journalistes qui s'interrogeaient sur le retour au bercail de certains de ses ministres égarés, a déclaré que la question nucléaire n'était plus controversée. Je demande donc au chef de l'opposition pourquoi il la soulève maintenant?

Le très hon. M. Diefenbaker: La question est sensée et tout à fait raisonnable. Le député aurait dû s'adresser au ministre qui l'a soulevée hier soir, remplissant des colonnes de hansard d'un fouillis que je tente tout simplement d'élaguer. J'espère que le député communiquera avec le ministre et qu'il lui soufflera doucement à l'oreille, car cela doit se faire en sourdine, de prendre garde où il nous entraîne.

Je poursuis, parce que ces nouveaux députés sont avisés. Celui qui sera un jour ministre de la Main-d'œuvre—il n'est pas là...

Une voix: Oui, il y est.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ah oui. Il a aussi participé à ce témoignage. Voici un compte rendu du *Devoir*; je n'en citerai qu'une partie aujourd'hui parce que je veux que le député comprenne que ce ne sont qu'une faible partie des bijoux disponibles. Qu'a donc dit cet honorable monsieur, puisque les sentiers de la critique semblent conduire à la gloire, l'honorable monsieur étant depuis devenu ministre. L'article dit, et je cite:

M. Marchand a déploré l'extrême faiblesse et l'instabilité chronique que le pouvoir central affiche au moment où le pays a besoin d'un gouvernement fort, capable de soutenir un dialogue approprié avec les autorités provinciales.

Le chef syndical a dit que cette faiblesse prend des proportions vraiment désastreuses.

Cette déclaration remonte à mars dernier. Il est certes intéressant de connaître son avis. Puis, le député d'Hochelaga—je vois qu'il est

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

absent. Comme il est ici d'habitude, je vais réserver cette citation pour un autre jour. Il a traité longuement de cette question. N'est-ce pas extrêmement intéressant, car rien de tout ceci n'aurait été étalé au grand jour si le ministre n'avait pas décidé hier soir de dénigrer l'opposition. Je me borne tout simplement à rétablir les faits. (*Exclamations*) Certes, personne ne prétendra le contraire puisque je rapporte les propos de députés libéraux actuels, le groupe de réforme. Je dois parler du député d'Hochelaga, car il n'aimerait pas être laissé de côté. Cette déclaration a été faite en octobre 1965, c'est-à-dire tout récemment. Il s'agissait d'une déclaration conjointe du député d'Hochelaga et du secrétaire parlementaire du premier ministre:

Sans être alarmistes...les soussignés croient qu'il y a une certaine urgence au Canada. Si les affaires fédérales continuent au même rythme que depuis deux ans, avant longtemps l'unité politique canadienne en ressentira les conséquences.

Qui était au pouvoir quand ils ont écrit cela? Et en 1963, le député qui harcèle chaque jour les membres de cette Chambre et qui, du haut de sa splendeur solitaire, contemple les faiblesses de la démocratie et en parle dans ses articles, a dit ceci le 17 août:

Sam Lubell, analyste politique, pensait naïvement qu'une fois au pouvoir, un politicien devait encore un certain respect à la logique et à la décence. Il ne connaissait pas M. Pearson; il ne nous connaissait pas non plus.

J'ai en main un certain nombre de citations que j'utiliserai au moment opportun. Je voulais tout simplement soulever un coin du voile afin que le ministre sache qu'en nous attaquant hier soir, il a permis de rectifier les faits, grâce non pas aux membres de l'opposition mais à ceux qui gravitent autour des gens en place.

Après ces quelques remarques introductives, je dois dire que je me réserve pour plus tard le droit de traiter de certaines questions mentionnées par le ministre. Je me rappelle le regard qu'il a jeté aux membres de l'opposition, à ceux qui appartiennent à notre parti comme à ceux qui siègent à notre gauche, lorsqu'il a déclaré que le moral de nos forces armées n'avait jamais été aussi élevé. S'il en est ainsi, pourquoi des lettres nous parviennent-elles de toutes parts, pourquoi nos militaires craignent-ils d'être licenciés s'ils ne possèdent pas les qualités requises? Les règles régissant le licenciement sont des plus intéressantes.

Je vais demander au ministre de déposer ces règlements dont on s'inspire pour renvoyer les hommes et les femmes des forces armées. Rien dans ces règlements ne met en cause la sécurité du pays. Nos militaires se voient frustrés dans leur espoir de faire carrière dans les forces armées car ils craignent